



Mise en œuvre de projets culturels

Présentation

Objectifs

- une connaissance/initiation à l'environnement juridique, politique, économique, sociologique et en gestion du secteur culturel, notamment dans son secteur associatif et de l'économie sociale et solidaire (ESS);
- une connaissance des différents types d'entreprises oeuvrant dans le secteur culturel et de la diversité des métiers;
- une prise de conscience des compétences nécessaires à la mise en œuvre d'un projet culturel, même de faible envergure.

- Repérer, expliquer et utiliser les processus présents dans les Arts vivants (musique, cinéma, théâtre)
- Conduire un projet culturel, de création artistique et/ou d'action culturelle
- Travailler en équipe et en autonomie

En résumé

Organisation de la formation

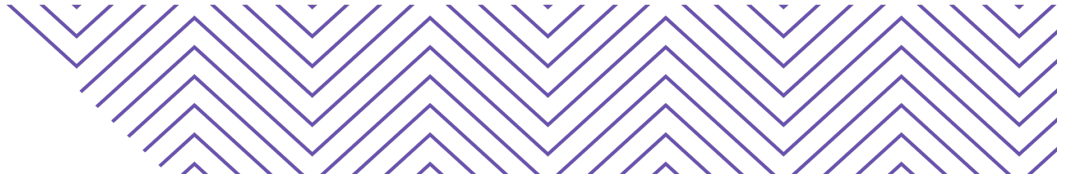
- des cours magistraux pour l'acquisition des connaissances théoriques fondamentales (52hCM)
- des conférences métiers pour se sensibiliser à différentes réalités (producteur, diffuseur, artistes) (8h, en CM)
- des travaux dirigés tout au long de la L3 pour élaborer un projet culturel personnalisé en petits groupes (40h TD).
- des travaux dirigés en mode travaux pratiques sur des notions plus techniques en gestion et comptabilité (8hTD)

Et après ?

Débouchés professionnels

Pour l'étudiant, il s'agit de s'initier à la richesse et la diversité des métiers de la production culturelle, en se projetant sur des réalités locales (tissu associatif rennais et breton) susceptibles de leur fournir un emploi à l'issue de leurs études (l'ESS = 14% de l'emploi au niveau national). Il s'agit aussi de permettre à l'étudiant de se décider sur une orientation vers un master professionnalisant, dans le domaine culturel.

- Identifier les rôles des acteurs du domaine des Arts vivants (producteurs, tourneurs, diffuseurs, etc.) et du milieu de la culture



Programme

Programme

Licence 2

Semestre 3

Semestre 4

Licence 3

Semestre 5

Semestre 6